La lettre Grand site

Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel
Syndicat Mixte

n°1
Décembre 2013

L'Opération Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel

une chance pour notre territoire !

EDITO

Le territoire des Caps d'Erquy et de Fréhel est l'un des plus emblématiques de Bretagne. C'est un Grand Site, apprécié de ses habitants, caractérisé par la force de ses paysages, ses étendues de landes, le grès rose, un patrimoine bâti remarquable et une activité économique dynamique, entre terre et mer…

Sa renommée, liée aux multiples richesses du Grand Site, attire chaque année plus de 1.6 million de personnes. Cette forte fréquentation peut constituer une opportunité de développement économique, même si parfois la pleine saison peut perturber notre quotidien.

La démarche "Grand Site" a cet objectif de permettre un bon accueil des visiteurs dans le respect du site, tout en protégeant le cadre de vie et en valorisant les richesses locales. La plupart des élus du territoire ont souhaité aujourd'hui s'engager dans une "**O**pération **G**rand **S**ite", c'est-à-dire la construction d'un projet commun, en faveur des habitants, pour préserver et valoriser pleinement l'esprit des caps.

"L'**O**pération **G**rand **S**ite" ne s'ajoute pas à ce qui existe déjà. Ce n'est ni une structure nouvelle, ni une couche réglementaire supplémentaire… C'est la chance donnée à un territoire et à ses élus de définir ensemble leur projet de développement, en vue de candidater à terme au label "Grand Site de France".

Philippe MESLAY,
Président du Syndicat mixte Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel

POURQUOI UNE OPÉRATION GRAND SITE ?

Le territoire répond déjà aux critères d'un "Grand Site" :

> Un territoire emblématique, aux qualités paysagères, naturelles, culturelles.
> Un territoire en site classé pour partie, avec un périmètre cohérent et qui n'évoluera pas.
> Un territoire attirant un large public.
> Un territoire engagé dans une gestion durable et partenariale.

Une **O**pération **G**rand **S**ite, politique nationale proposée par l'Etat, donnera "un nouveau souffle" et permettra de définir un projet de territoire concerté, d'appeler des financements nouveaux et de relier les acteurs. A terme, la réalisation du programme d'actions permettra de candidater au label Grand Site de France.

4 OBJECTIFS CLEFS :

1 - Définir un projet de territoire, partagé et identitaire.
2 - Favoriser le développement socio-économique local dans le respect du Grand Site et de ses habitants.
3 - Améliorer la qualité de visite dans le respect du site ; concilier les pratiques locales et les richesses du territoire avec l'accueil touristique.
4 - Restaurer, protéger et gérer durablement le patrimoine naturel et paysager.

Dossier

L'OPÉRATION GRAND SITE (OGS)

UNE DÉMARCHE VOLONTAIRE :

Les OGS ne sont pas imposées à des territoires ; ce sont les territoires qui se portent "volontaires"pour lancer ces projets. Ainsi, les collectivités se sont positionnées favorablement (les Communes d'Erquy, de Plurien et de Plévenon, la Communauté de communes Côte de Penthièvre, le Conseil général, le Syndicat mixte ; seule la Commune de Fréhel n'a pas souhaité s'engager pour le moment) ; leur demande officielle d'OGS a été acceptée fin 2012 par le Ministère de l'Ecologie qui porte cette démarche au niveau national.

Le Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel, c'est :

> 696 ha de site classé
> 1 600 000 visiteurs par an
> Plusieurs sites remarquables communaux et 3 Espaces Naturels Sensibles Départementaux (sur Erquy et Fréhel)
> Un périmètre OGS envisagé sur 4 communes (et des retombées plus vastes attendues)
> 1 700 ha de site Natura 2000 terrestre (56 000 ha environ au total, incluant la partie maritime)

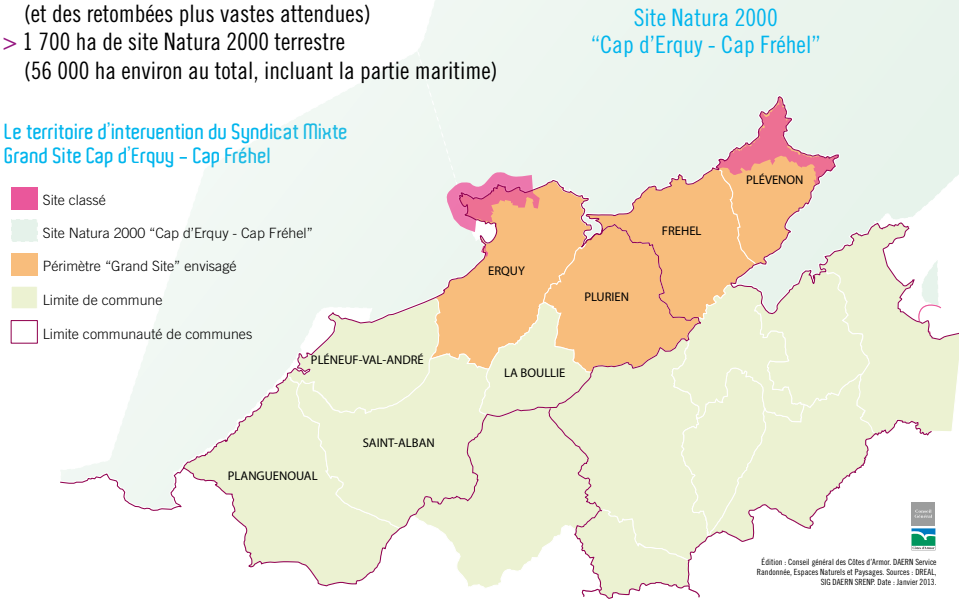

VRAI / FAUX SUR L'OPÉRATION GRAND SITE :

1- ***"La réglementation va être durcie avec l'OGS, on ne pourra plus rien engager sur notre territoire."***

FAUX : L'OGS n'est pas une nouvelle strate réglementaire, elle ne modifiera pas les règles d'urbanisme, elle s'appuie sur les dispositifs existants (site classé, Natura 2000…). C'est avant tout une démarche volontaire des élus d'un territoire souhaitant se fédérer pour valoriser leur patrimoine et favoriser les retombées locales.

2- ***"L'OGS sera synonyme d'actions titanesques et coûteuses pour les communes."***

FAUX : Rien n'est imposé. C'est le territoire et ses élus qui vont bâtir un programme d'actions, s'appuyant sur l'existant, et se fixer leurs propres objectifs qui devront être cohérents pour à terme obtenir le label. Chaque commune continuera de piloter ses actions et sa communication.

3- ***"L'OGS va permettre d'obtenir de nouveaux financements ."***

VRAI : De nouveaux financements pourront être sollicités pour des projets en cohérence avec la démarche Grand Site. D'ores et déjà, des aménagements sur les caps portés par différents acteurs ont pu bénéficier de subventions à ce titre.

4- ***"L'OGS va modifier nos pratiques : nous ne pourrons plus chasser ou pêcher."***

FAUX : Ce projet, piloté par les élus locaux, sera construit en faveur des habitants, il ne changera pas les habitudes locales qui tiennent déjà compte de la réglementation existante. Pour l'activité agricole, l'OGS ne se surajoutera pas non plus aux discussions en cours relatives aux programmes "bassins versants".

UN ÉTAT DES LIEUX EN COURS :

La première étape d'une **O**pération **G**rand **S**ite est l'élaboration d'un état des lieux-diagnostic qui doit identifier les enjeux du territoire (en cours). La 2nde étape, en 2014-2015, sera la définition d'un projet de territoire et du programme d'actions qui en découle. L'ensemble du dispositif est suivi par un Comité de pilotage, constitué des élus du territoire et des institutions partenaires.

UN PROJET COORDONNÉ PAR LE SYNDICAT MIXTE DES CAPS :

Créé à l'initiative des Communes (Fréhel - Plévenon), de la Communauté de communes Côte de Penthièvre et du Conseil général des Côtes d'Armor, le Syndicat mixte des Caps, autrement nommé Syndicat mixte "Grand Site Cap d'Erquy-Cap Fréhel", est un établissement public. Les élus locaux définissent collectivement ses orientations. Le Syndicat mixte est financé par ses membres, mais aussi par le Conseil régional, l'Etat et l'Europe. Ses missions sont orientées vers l'animation du territoire autour de 3 volets :

> **La communication et l'Education à l'environnement** (organisation de visites thématiques, travail auprès des écoles, etc.)

> **L'animation du dispositif Natura 2000**

> **La coordination de l'Opération Grand Site**

UNE DÉMARCHE TRANSPARENTE :

L'appropriation locale est un enjeu majeur dans une **O**pération **G**rand **S**ite :

- Le Comité de pilotage s'appuiera dans les mois à venir sur des groupes de travail et des réunions publiques d'échanges, auxquels associations et acteurs locaux pourront se joindre. La concertation sera essentielle dans la définition du projet de territoire.
- Pour plus de détails sur l'état des lieux-diagnostic en cours, consulter le site Internet **www.grandsite-capserquyfrehel.com**.
- Venez alimenter la "boîte à idées" qui sera mise à votre disposition dans les locaux du Syndicat mixte, à Plévenon.
- N'hésitez pas à en parler autour de vous et poser vos questions, aux élus porteurs de la démarche et au Syndicat mixte, qui la coordonne pour le territoire !

Le Grand Site en actions

L'un des objectifs d'une **O**pération **G**rand **S**ite est d'améliorer la connaissance et les conditions d'accueil du territoire, pour les touristes et ses habitants, dans le respect du site et des pratiques locales…

MIEUX CONNAITRE ET AIMER SON TERRITOIRE

Aujourd'hui, un grand nombre de structures œuvrent pour l'éducation au territoire, sur notre Grand Site, et de multiples animations sont proposées. Faire découvrir à tous le patrimoine naturel, bâti et culturel local ; rendre le territoire vivant en développant des animations diverses et renouvelées, et ainsi, contribuer à retenir les visiteurs sur les caps ; partager un projet de territoire et développer des comportements éco-citoyens, tels sont les enjeux de l'éducation au territoire.

CONSOLIDER LES DÉPLACEMENTS SUR LE TERRITOIRE

Pour découvrir les Caps, différents modes de déplacements sont aujourd'hui possibles. Au-delà du seul réseau routier indispensable à l'accessibilité du Grand Site, un grand nombre d'aménagements a été réalisé par différentes structures et de multiples activités sont proposées, qui sont un atout touristique et doivent améliorer le cadre de vie des habitants. A pied, à cheval, en voiture, mais aussi à vélo ou en kayak, il est aujourd'hui possible de s'approprier l'esprit des lieux de différentes façons et de découvrir les sites sous différents angles…

PAROLES D'ACTEURS

Philippe SEZNEC, *directeur adjoint du Centre Culturel Haut-Marnais (CCHM Château Tanguy) de Pléneuf-Val-André*

Quelle est votre activité sur le Grand Site ?
Je travaille depuis une vingtaine d'années au CCHM, qui est une structure associative accueillant différents types de publics (scolaires, familles, retraités…), venant de la Haute-Marne mais pas uniquement, et durant toute l'année. Je réside à Saint-Alban. Animateur environnement initialement, je suis aujourd'hui le directeur adjoint de la structure, et suis responsable des partenariats. Les projets du CCHM sur les prochaines années : se faire reconnaître en tant qu'acteur du territoire, développer les partenariats et partager les savoir-faire. En 2012, j'ai réalisé un diagnostic sur la Communauté de communes Côte de Penthièvre dans le cadre de ma formation professionnelle, traitant de l'éducation à l'environnement et du tourisme, ce qui m'a permis de prendre du recul et avoir une vision d'ensemble.

Quelles sont pour vous les forces du territoire ?
Une nature riche, un tissu économique important et une multitude de structures proposant de découvrir le patrimoine local.

Selon vous, que pourrait apporter l'OGS et son projet de territoire ?
Davantage faire connaître et faire comprendre les richesses des Caps, poursuivre les réflexions actuelles de création d'un "collectif d'éducation au développement durable", faire participer les habitants à la construction d'un projet de développement et permettre aux citoyens de s'approprier davantage leur territoire, développer des actions à une échelle supra-communale et rendre plus lisibles de la population, celles qui le sont déjà.

> QUELQUES EXEMPLES D'ACTIONS QUI POURRONT ÊTRE ENVISAGÉES VIA L'OGS :

- Conforter l'animation de territoire pour favoriser la découverte des richesses du Grand Site, pour ses habitants et les visiteurs,
- Fédérer et dynamiser les structures d'éducation à l'environnement et au développement durable du territoire ; coordonner leurs actions et construire de nouveaux projets, à destinations d'autres publics (personnes âgées, petite enfance...).

PAROLES D'ACTEURS

David TALBOURDET, *gérant du Camping "les Salines" à Plurien (délégation de Service Publique)*

Quelle est votre activité sur le Grand Site ?
Enfant du pays, j'ai travaillé pendant plus de 10 ans sur Erquy. Souhaitant développer mon projet, je me suis naturellement tourné vers la gestion du camping de Plurien, où je réside. Mes objectifs pour les 20 années à venir : proposer et communiquer sur une offre de qualité, redynamiser l'activité, conserver l'esprit initial du camping, créer des partenariats locaux et répondre aux attentes des publics en recherche de nature, notamment les randonneurs.

Quelles sont pour vous les forces du territoire ?
La préservation des paysages, la création et le bon entretien des circuits tels que le GR34 ou la véloroute/voie verte, le dynamisme des acteurs économiques, une valorisation des produits locaux ou les qualités de l'accueil sur le Grand Site.

Selon vous, que pourrait apporter l'OGS et son projet de territoire ?
Améliorer la communication entre acteurs, favoriser les échanges et faciliter les rencontres, développer certains services ou activités, donner davantage de lisibilité et définir ce vers quoi le territoire veut tendre, donner une image encore plus positive aux visiteurs, continuer de développer l'accueil "hors saison".

> QUELQUES EXEMPLES D'ACTIONS QUI POURRONT ÊTRE ENVISAGÉES VIA L'OGS :

- Créer des outils de communication à l'échelle du Grand Site, pour faire connaître aux habitants et aux visiteurs toutes les richesses du territoire,
- Poursuivre le développement économique ou initier de nouvelles offres touristiques, notamment liées à la randonnée, etc.

Syndicat mixte Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel
16 rue Notre Dame, 22 240 Plévenon
Tél. 02 96 41 50 83
www.grandsite-capserquyfrehel.com

Responsable de la publication : P. Meslay
Photographies : Syndicat mixte Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel, CDT 22 - Franck Hamon
Mise en page et impression : Roudenn Grafik
Distribution : La Poste

Autres partenaires, et notamment de l'OGS :

Autre collectivité du Syndicat mixte :